

Extrait du Portail de la Liturgie Catholique

<http://www.liturgiecatholique.fr>

Question sur le sacrement de Pénitence et Réconciliation

- Thèmes - Liturgie - Pour aller plus loin -



Date de mise en ligne : vendredi 16 janvier 2009

« Je cherche à en savoir plus sur la confession et sur le sacrement de Pénitence et Réconciliation ? »

Des éléments de réponse :

En bref, le Rituel distingue deux formes du sacrement :

1) une forme qui correspond à la démarche personnelle qu'un fidèle accomplit auprès d'un prêtre avec aveu, demande de pardon et absolution. Les parties étant contrition ou regret du péché éclairé par la Parole de Dieu, aveu, pénitence donnée par le prêtre comme signe de la conversion, et absolution, c'est-à-dire le pardon donné par le ministère de l'Eglise « au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit ».

2) Une forme intégrée dans une célébration communautaire où l'écoute de la Parole de Dieu qui éclaire la dénonciation du péché est amplifiée par la lecture publique, avec la prière d'intercession commune et la démarche personnelle de ceux qui le souhaitent auprès d'un des prêtres présents.

Dans des cas exceptionnels de nécessités déterminés par le Droit avec autorisation de l'évêque, cette forme peut se célébrer avec confession et absolution générales (ou collectives).

Selon ces deux formes, « ceux qui s'approchent du sacrement reçoivent de la miséricorde de Dieu le pardon des offenses qu'ils lui ont faites ; en même temps, ils sont réconciliés avec l'Eglise que leur péché a blessée et qui coopère à leur conversion, par la charité, l'exemple et la prière. » (Rituel, finale de l'article 7, p. 13 et Lumen Gentium, n11).

3) Les célébrations pénitentielles correspondent à la forme communautaire avec prière commune, écoute de la Parole, invitation à l'examen de conscience et à la contrition, demande de pardon. Mais elles ne comportent pas de démarche spécifique conduisant à l'aveu individuel et absolution. Elles ont souvent valeur de préparation à la démarche sacramentelle qui peut avoir lieu ultérieurement.

Remarque : Le pardon peut toutefois être acquis de plusieurs manières lorsqu'il s'agit de péchés véniels, c'est-à-dire, qui n'ont pas un caractère de gravité marqué (défaillances légères ou quotidiennes). Parmi les modalités qui caractérisent cette dimension pénitentielle de la vie chrétienne, l'Eglise retient traditionnellement : le pardon mutuel, la prière, le jeûne, le partage et les différentes formes d'entraide, l'effort pour sortir de son égoïsme, le refus de l'injustice, l'engagement apostolique.

Monique Brulin

Service National de Pastorale Liturgique et Sacramentelle

Pour aller plus loin :

- ▶ *Célébrer la pénitence et la réconciliation*. Rituel, Chalet Tardy, 2008 (édition 1991) qui donne la portée théologique et pastorale des formes sacramentelles et des célébrations pénitentielles .
- ▶ Le Guide Célébrer : *Laissez-vous réconcilier avec Dieu*, Cerf, 1999
- ▶ Série de rubriques parue dans la revue Célébrer : entre le n 332 (nov.-déc 2004) et le n353 de juillet 2007 sous le titre « *Célébrer la pénitence et la réconciliation* »